

TRAVAUX AU PUIITS ST-FRANÇOIS-DU-LAC N° 1 (A248)

Document d'information

Mai 2019

Repsol

Table des matières

- 1. Localisation du site du puits A248
- 2. Objectif des travaux
- 3. Description des travaux
- 4. Échéancier et mesures d'atténuation
- 5. Contact

Travaux au puits A248

1. Localisation du site

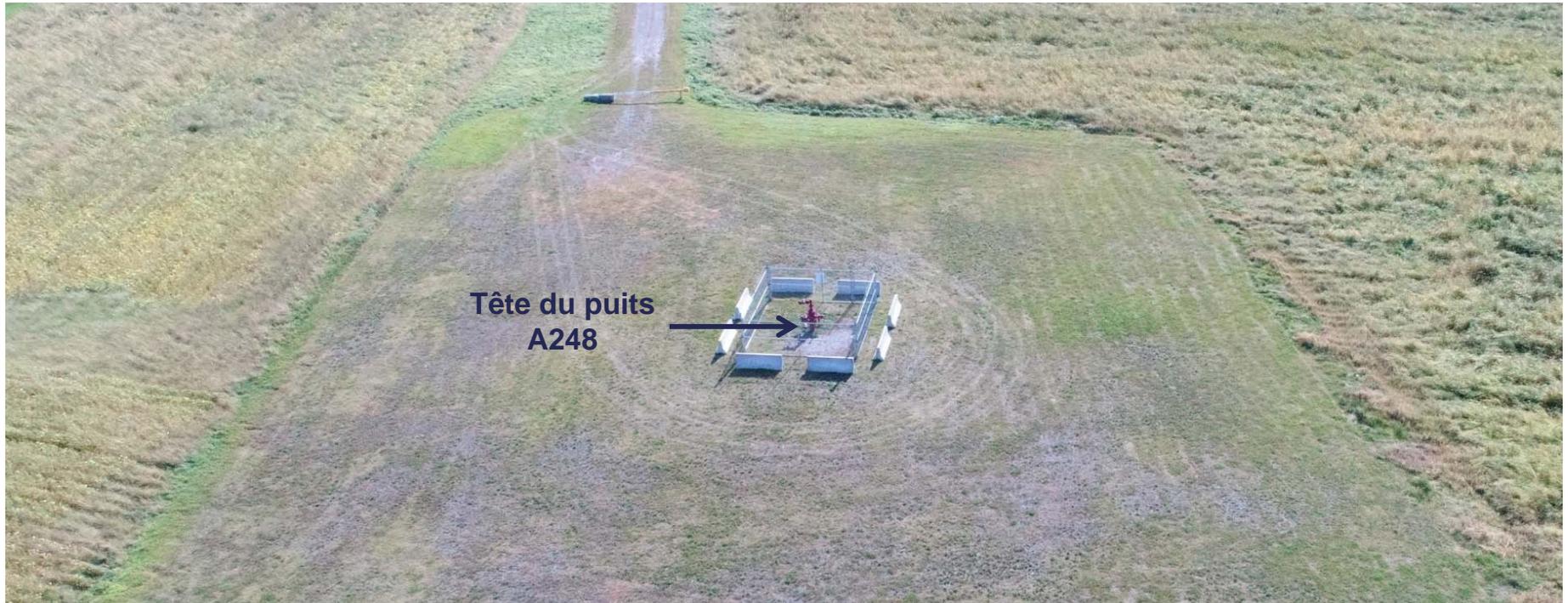
- Le site du puits gazier A248 (voir le cercle bleu sur la carte ci-contre) est situé sur le lot 5 288 419, en bordure du rang de l'île Saint-Jean.
- Il a été aménagé en 2006 sur le territoire agricole du Québec en vertu d'une décision favorable de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).
- Le site a fait l'objet d'une remise en état sur plus de 60 % de sa superficie en 2009.



Travaux au puits A248

2. Objectifs des travaux

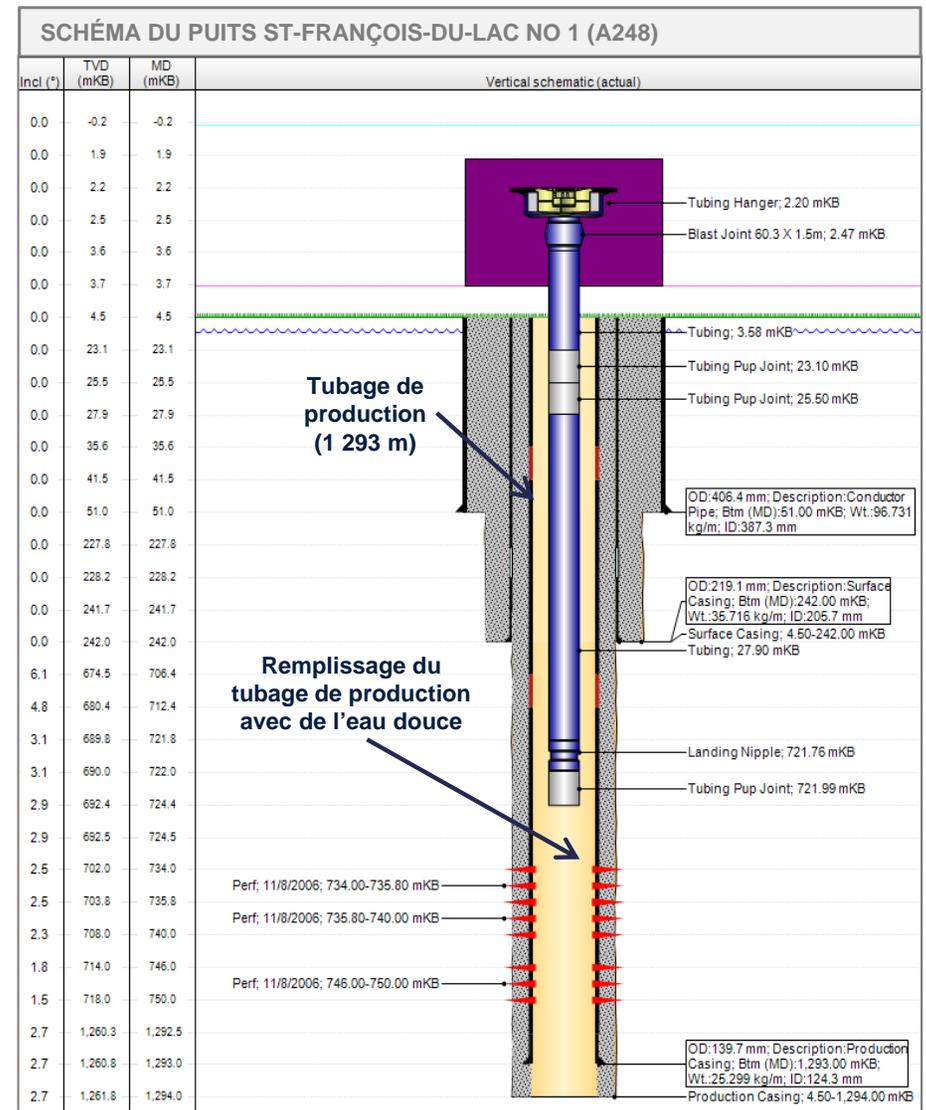
- Dans le cadre de notre programme d'inspection de puits, de la pression a été décelée à la tête du puits A248.
- L'objectif de nos travaux est donc d'éliminer cette pression en installant un bouchon provisoire dans le tubage de production du puits.



Travaux au puits A248

3. Description des travaux

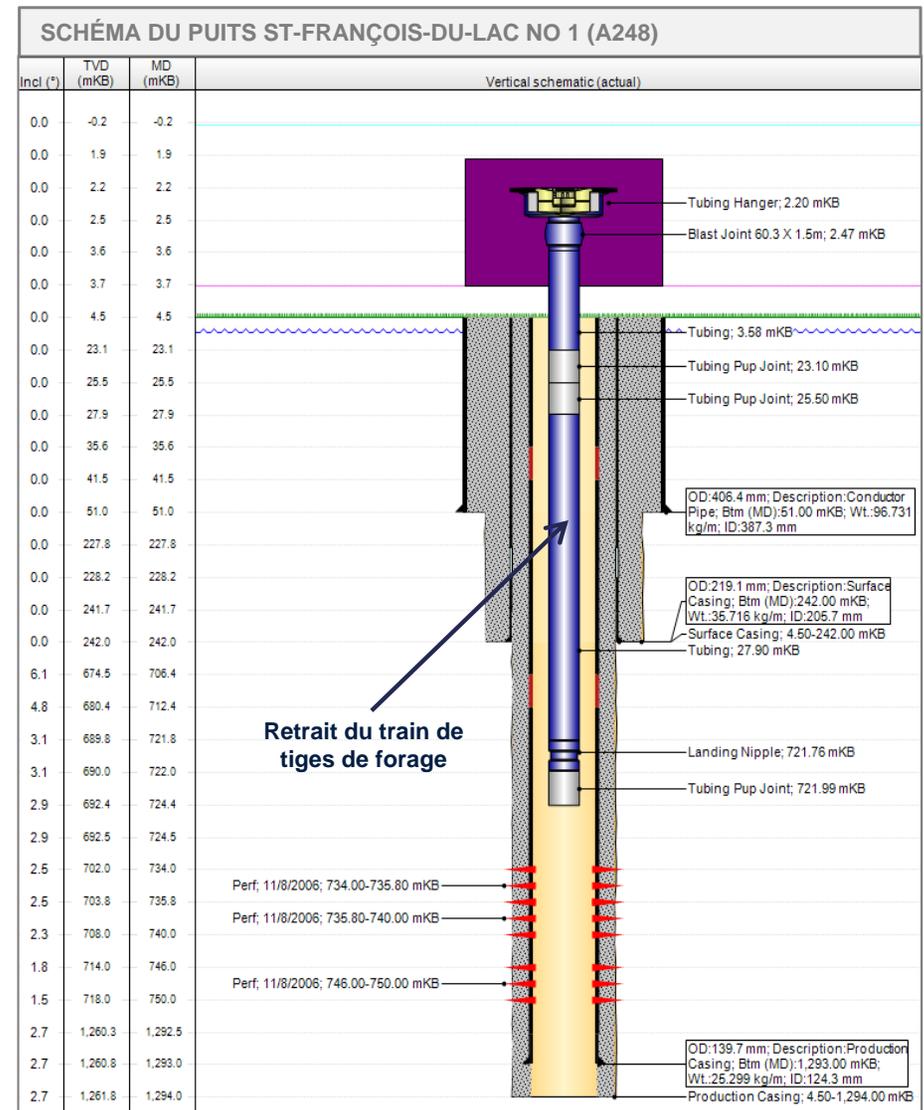
- **Étape 1.** Mobilisation des équipements sur le site incluant une foreuse de service montée sur une remorque.
- **Étape 2.** Purge et combustion contrôlée du gaz résiduel contenu dans le tubage intermédiaire du puits à l'aide d'une torchère.
- **Étape 3.** Remplissage du tubage de production avec de l'eau douce pour éliminer la pression et prévenir tout flux de gaz (voir le schéma du puits A248 ci-contre).



Travaux au puits A248

3. Description des travaux (suite)

- **Étape 4.** Installation du système anti-éruption capable de supporter de fortes pressions.
- **Étape 5.** Vérification de l'efficacité de la vanne de sûreté avec une pression de 34,5 mégapascals MPa.
- **Étape 6.** Retrait du train de tiges de forage présentement entreposé dans le puits.



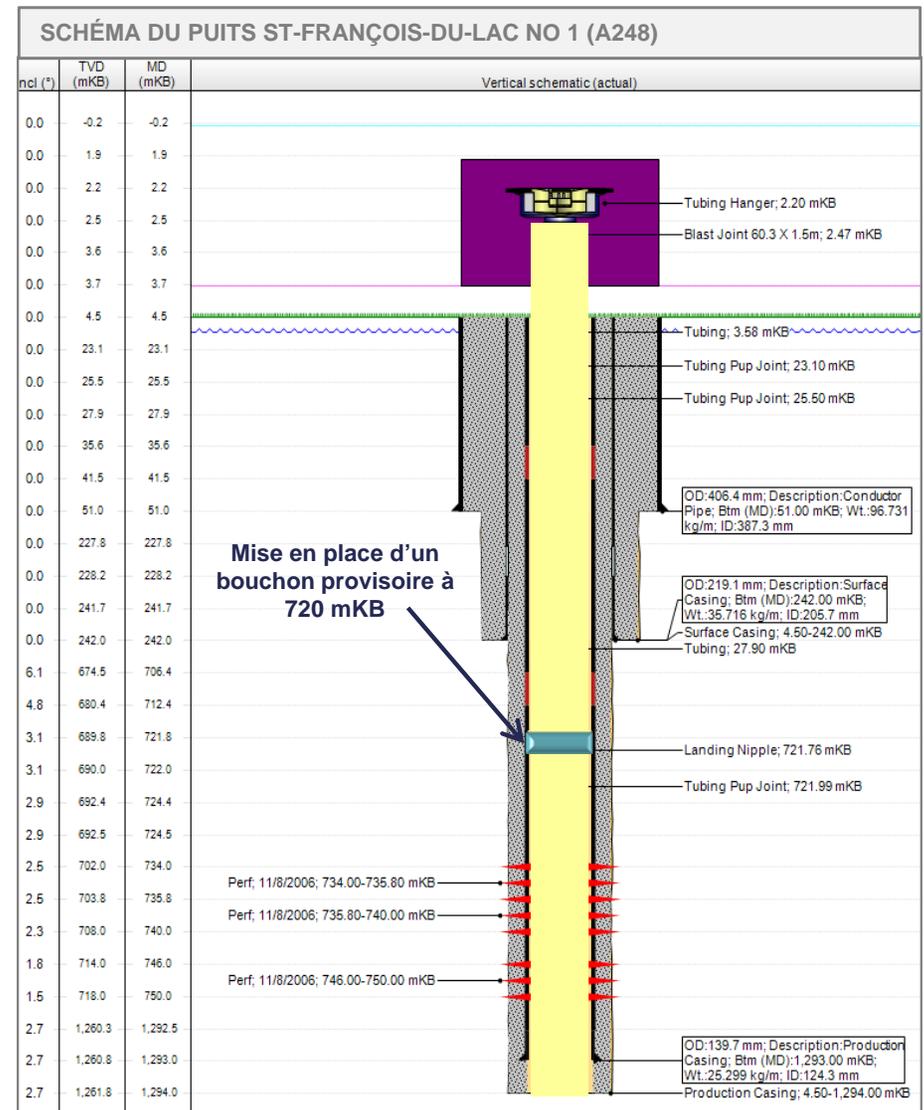
Travaux au puits A248

3. Description des travaux (suite)

- **Étape 7.** Installation d'un bouchon provisoire à une profondeur de 720 mKB (voir la figure ci-contre).

Note : KB = Kelly bushing (table de rotation de la foreuse)

- **Étape 8.** Vérification de l'étanchéité du bouchon provisoire à l'aide d'un test de pression.



Travaux au puits A248

3. Description des travaux (suite)

- **Étape 9.** Retrait du système anti-éruption.
- **Étape 10.** Sécurisation du puits :
 - ✓ remise en place des blocs de ciment et du périmètre clôturé;
 - ✓ sécurisation des vannes du puits à l'aide d'une chaîne et de cadenas.
- **Étape 11.** Démobilisation des équipements.
- **Étape 12.** Reprise des inspections hebdomadaires du puits.



Tête du puits A248

Travaux au puits A248

4. Échéancier et mesures d'atténuation

- **Échéancier**

- ✓ Les travaux seront réalisés durant le **mois de juin 2019** et devraient durer de **7 à 10 jours**. Leur réalisation est conditionnelle à l'obtention d'une autorisation de fermeture temporaire de puits de la part du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN).

- **Mesures d'atténuation**

- ✓ Utilisation d'une torchère lors de l'étape de la purge du puits.
- ✓ Réalisation des travaux durant le jour seulement.
- ✓ Aucun convoi de camions durant les heures de transport scolaire.
- ✓ Transmission d'un avis de travaux aux citoyen(ne)s, à la municipalité, à la MRC et au député provincial.

Travaux au puits A248

5. Contact

- **Pour toutes questions sur les travaux ou le contenu de cette présentation, veuillez contacter :**

Vincent Perron, Biol. M. Sc.

Conseiller principal

Affaires réglementaires et relations avec les intervenants

Repsol

Courriel : vperron@repsol.com

Téléphone : 418 877-9039



Site du puits A248